

M. Ferrand, commissaire-enquêteur

HANCHES, le 4 avril 2024

N/Réf. : CP n°14/24

Correspondante :

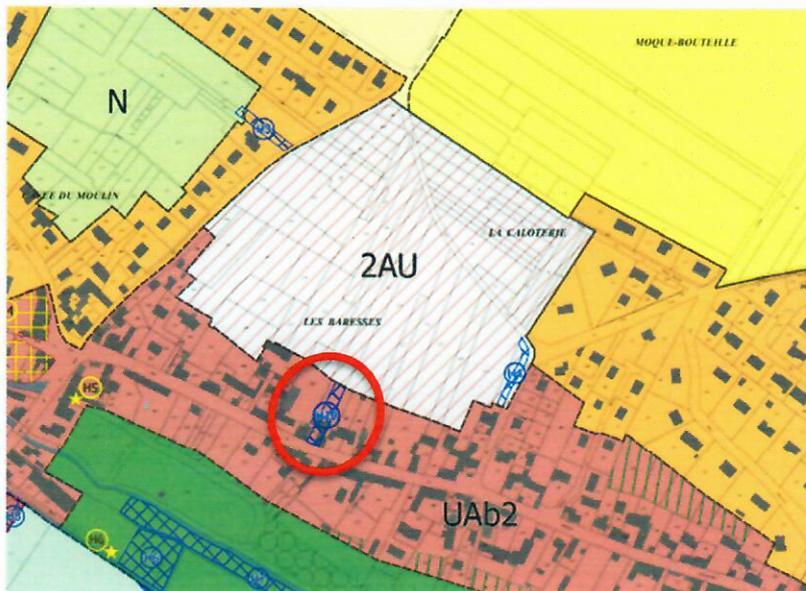
Cécile PETIOT, Directrice Générale des Services
02 37 83 80 85 - dgs@ville-hanches.fr

Objet : enquête publique de la 1^{ère} modification du PLUi Val Drouette

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

La commune de Hanches souhaite ajouter le point suivant au dossier de modification du PLUi Val Drouette.

La commune de Hanches souhaiterait procéder à la suppression de l'emplacement réservé n°19. D'une surface de 530 m², cet emplacement a été constitué à l'origine pour accéder à la zone 2AU dite des Baresseyes depuis la rue de la Billardièrre.



Considérant que la zone 2AU est une zone d'urbanisation à très long terme et que sa pérennité n'est pas du tout assurée compte tenu des dispositions liées au ZAN (Zéro Artificialisation Nette), la commune souhaite supprimer cet emplacement afin de densifier le foncier ainsi libéré.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire



Jean Pierre RUAUT